IMT Nuremberg Archives

H – 4463

International Court of Justice

H4463-0002

DÉPARTEMENT
DE LA
LOIRE-INFÉRIEURE

SOUS-PRÉFECTURE
DE
CHATEAUBRIANT

ÉTAT FRANÇAIS

Châteaubriant, le 20 Octobre 1941.

Le Sous-Préfet de Châteaubriant

à Monsieur le Kreiskommandant de la

Kreiskommandantur - Châteaubriant -

Comme suite à notre entretien de ce jour, j'ai l'honneur de vous confirmer que M. le Ministre de l'Intérieur a pris contact, aujourd'hui, avec le Général Von STUELPNAGEL, afin de lui désigner les internés communistes les plus dangereux parmi ceux qui sont actuellement concentrés à Châteaubriant. Vous voudrez bien trouver ci-dessous la liste des 60 individus fournie ce jour.

le Sous-Préfet,

Après examen des approbation de nos listes d'internés, l'état ci-joint sera revisé et une nouvelle liste définitive vous sera adressé.

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF 285
Filed Jan 24, 1946
B 48034

otages NC traduction C

A Cause de l'assassinant du Feldkommandant de Nantes, le Lieutenant-Colonel H o t z, au 20 octobre 1941, les suivants français déjà emprisonnés en tant otages, conformément à ma publication du 22 août 1941 et mon ordonnance au fondé de pouvoir général du gouvernement français du 19 septembre 1941, sont à fusiller.

Cette page à tirer seulement dans les 2 langues

Non lettre certifiée conforme

Le Délégué du Gouvernement provisoire
de la République Française
au Ministère Public du Tribunal International
des Grands Criminels de guerre

[signature]

B 48095

Préfecture de la
Loire-Inférieure

Cabinet du Prefet

NANTES, le 22 Octobre 1941

NOTE De M. DUMENIL concernant les exécutions

du 21 Octobre 1941

Je viens d'avoir un long entretien avec M. L'abbé FONTAINE Aumonier des prisons. Je l'ai remercié au nom de M. le Préfet pour son Minist ère si dévoué auprès des condamnés d'hier; Il m'a prié de dire à M. le Préfet qu'il était extrêmement touché de sa sympathie.

L'aumônier a été appelé à II heures 1/2 à la prison La Fayette; un Officier, probablement de la G.F.P. lui a dit qu'il était chargé d'annoncer à certains prisonniers qu'ils allaient être fusillés. L'Abbé a été alors enfermé dans une salle avec les treize otages qui se trouvaient à la prison. Les trois autres qui étaient aux Rochettes ont été assistés par l'Abbé Théon, Professeur au Collège Stanislas.

L'Abbé Fontaine a dit aux condamnés "Messieurs, vous devez comprendre, hélas, ce que ma présence signifie". Il s'est ensuite entretenu avec les prisonniers collectivement et individuellement pendant les deux heures que l'Officier avait dit être accordées pour mettre en ordre les affaires personnelles des condamnés et écrire leurs dernières volontés à leurs familles.

L'exécution était donc fixée à I4 heures, une demi-heure étant réservée pour le trajet. Mais les deux heures se sont écoulées, il s'est passé encore une heure, puis une autre heure avant que l'on vienne chercher les condamnés. Certains, optimistes, par nature, comme M. FOURNY espéraient déjà un contre-ordre auquel l'Abbé n'a jamais cru.

Les condamnés ont tous été très courageux. Ce sont deux des plus jeunes, GLOUX et GROLLEAU, étudiants, qui ont sans cesse remonté les autres, disant qu'il valait mieux mourir ainsi que de périr inutilement dans un accident.

Au moment du départ des condamnés, l'aumônier, pour des raisons qui ne lui ont pas été expliquées n'a pas été autorisé à accompagner les otages jusqu'au lieu de l'exécution.

Il a descendu avec eux l'escalier de la prison jusqu'à la voiture. Ils étaient enchaînés deux par deux, le treizième avait des menottes.

Une fois montés dans le camion, GLOUX et GROLLEAU lui

B 48036

..../...

H4463 - 0004

o Lages 12

49

ont fait encore un geste d'adieu en souraint et en agitant leurs deux mains enchainés ensemble.

Signé : DUMENIL
Conseiller Attaché au Cabinet.

Pour Copie conforme

NANTES, le 13 Novembre 1944

Le Chef de Cabinet.

pour copie certifiée conforme
Le Délégué du Gouvernement provisoire
[illegible]
[illegible]
des Grands Criminels de guerre

B 48097

H4463 - 0005

otages 3 50

DECLARATION du Gendarme ROUSSEL, Léon, de la Brigade de Gendarmerie de Chateaubriant, sur la fusillade des 27 Otages de Chateaubriant, par les Allemands, le 22 Octobre 1941

Le 22 Octobre 1941, vers 15h30, me trouvant due du 11 Novembre à Chateaubriant, j'ai vu, venant de la direction du Camp de Choisel, 4 ou 5 camions allemands, sans pouvoir préciser, précédés d'une voiture automobile conduite intérieure, dans laquelle était un officier allemand. Plusieurs civils, menottes aux mains étaient dans les camions et chantaient des chants patriotiques (Marseillaise, Chant du Départ, etc...)

Un des camions était chargé de soldats allemands en armes.

J'ai appris par la suite qu'il s'agissait d'otages qu'on venait de prendre au camp de Choisel, pour les conduire à la carrière de la Sablière, route de Soudan, pour être fusillés, en représaille de l'assassinat à Nantes, du colonel allemand HOTZ.

Environ deux heures plus tard, ces mêmes camions sont revenus de la dite carrière et sont entrés dans la cour du chateau de Chateaubriant où les corps des fusillés ont été déposés dans un souterrain du Chateau, en attendant la confection de cercueils.

Au retour de la carrière, les camions étaient bâchés et on n'entendait aucun bruit, mais un filet de sang s'échappait de ces derniers et laissait une trace marquée sur la chaussée, depuis la carrière jusqu'au chateau.

Le lendemain, 23 Octobre, les corps des fusillés ont été mis dans les cercueils, hors de présence de tout français, les entrées du chateau étant gardées par des sentinelles allemandes, et conduits dans neuf cimetières des communes environnantes, soit trois cercueils par commune.

Les Allemands ont eu soin de choisir des communes où il n'y a ni gare ni service régulier de transport en commun, vraisemblablement pour éviter que la population aille en masse sur les tombes de ces martyrs.

Je n'ai pas assisté au départ des otages du camp, ni à la fusillade dans la carrière de la Sablière; les abords étant gardés par des soldats allemands armés demitrailleuses.

ROUSSEL.

Vu pour légalisation certifiée conforme
Le Délégué du Gouvernement provisoire
de la République Française
Ministère Public du Tribunal International
des Grands Criminels de Nuremberg

848098

H4463 – 0006

Copie du Journal otages 15 51

~~COPY FROM THE~~ NEWSPAPER "LE PHARE"

~~of Wednesday~~ 22 Octobre 1941

A V I S

De lâches criminels à la solde de l'Angleterre et de Moscou ont tué, à coups de feu tirés dans le dos, le Feldkommandant de Nantes (Loire-Inférieure), au matin du 20 Octobre 1941. Jusqu'ici les assassins n'ont pas été arrêtés.

En expiation de ce crime, j'ai ordonné préalablement de faire fusiller cinquante otages.

Etant donnée la gravité du crime, 50 autres otages seront fusillés au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés d"ici le 23 Octobre 1941 à minuit.

J'offre une récompense d'une somme totale de 15 millions de francs aux habitants du pays qui contribueraient à la découverte du coupable. Les informations utiles pourront être déposées à chaque service de police allemand ou français. Sur demande, ces informations seront traitées confidentiellement.

PARIS, le 21 Octobre 1941

à ôter

Der Militaerbefehlshaber in Frankreich

VON STUELPNAGEL

General der Infanterie.

B 48099

Otage 16 57

Note prise par Monsieur l'abbé NICON sur la fusillade des 27 otages du 22 Octobre 1941

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

La fusillade des 27 otages pris dans le camp de Choisel à Chateaubriant

Le 22 Octobre 1941 restera une date mémorable dans les annales de la ville de Chateaubriant et dans le souvenir des Castelbriantais qui ont vécu cette journée faite de stupeur, de profonde pitié et de dégout devant la barbarie et l'incompréhension allemande.

Pour une plus grande précision dans mes souvenirs personnels, je classerai les faits par catégories.

Circonstances de temps

Ce fut par une belle journée d'automne. La température était particulièrement douce, un beau soleil brillait depuis le matin. Chacun dans la ville se livrait à ses occupations habituelles. Il y avait grande animation dans la cité puisque c'était Mercredi, jour de marché. La population savait par les journeaux et par les renseignements venus de Nantes qu'un officier supérieur avait été tué dans une rue de Nantes, mais se refusait à penser que des représailles aussi féroces et aussi étendues fussent appliquées. Au camp de Choisel, des Autorités allemandes avaient, depuis quelques jours, mis dans un baraquement spécial un certain nombre d'hommes qui devaient servir d'otages en cas de difficultés particulières. C'est parmi ces hommes que furent pris ceux qui devaient être fusillés dans cette soirée du 22 Octobre 1941.

Monsieur le Curé de Béré achevait de déjeuner quand se présenta à lui Monsieur MORLAU, Chef du Camp de Choisel. En quelques mots, celui-ci lui expliqua le but de sa visite. Délégué par Monsieur LECORNU, sous-préfet de Chateaubriant, il venait faire savoir que 27 hommes pris parmi les prisonniers politiques de Choisel allaient être exécutés dans l'après-midi et il demandait à Monsieur le Curé de se rendre immédiatement près d'eux pour les assister dans cette heure particulièrement dramatique. Monsieur le Curé se déclara prêt à accomplir cette mission délicate et pénible et de fait, il se rendit près des prisonniers sans plus tarder.

Arrivée dans le camp.

Quand Monsieur le Curé se présenta pour remplir son ministère, Monsieur le Sous-Préfet se trouvait au milieu des condamnés. Il venait leur faire savoir l'horrible sort qui leur était réservé, les engageant sans plus tarder à écrire les lettres d'adieu aux familles. C'est dans ces circonstances que Monsieur le Curé se présenta à l'entrée du baraquement.

Devant le baraquement se tenait une ligne de soldats allemands l'arme aux pieds. Autour du baraquement il y avait un cordon de gendarmes Français éloignés les uns des autres de six mètres environ. Les condamnés étaient tous occupés à écrire leur lettre, les uns écrivant sur les quelques bancs placés dans la salle, les autres écrivant le long des cloisons du baraquement.

B 48100

../..

H4463 - 0008

H4463 – 0009

Le premier mouvement des prisonniers marqua de l'étonnement. UN pretre se présentait à eux, dont ils allaient mourir sans trop tarder. Monsieur le Curé saisit tout le sens de cet étonnement. Il s'avança vers les prisonniers, demanda quelques moments de silence et fit tout de suite la déclaration suivante :

"Mes amis, je ne viens point ici faire violenceà vos consciences et à vos mentalités. Je suis prêtre, c'est certain; si quelques uns d'entre vous veulent utiliser mon ministère, je suis à votre entière disposition, mais je tiens par dessus tout à vous dire que je viens partager vos dernières heures, vous aider à faire le grand sacrifice qu'on exige de vous, vous encourager à mourir comme des Français doivent mourir. Montrez à ceux qui vont vous exécuter tout le courage dont vous êtes capables J'ajoute enfin que je suis aussi près de vous, le représentant des Castelbriantais. Je vous apporte le témoignage de leur profonde sympathie, de leur affectueux souvenir. Quant à moi, je veux vous dire que je suis votre ami, plus que cela, votre frère dans l'amour de la Patrie. Je suis à votre entière disposition pour recevoir vos lettres, vos commissions, vos dernières recommandations".

A peine ces mots étaient-ils prononcés que des "mercis" jaillirent des lèvres. Chacun s'empressa à finir sa lettre pour me la remettre. Tour à tour les condamnés s'approchèrent, me disant leur situation sociale, leur situation de famille. Je revois encore Monsieur Tessibaud donnant le bras au jeune Mocquet. J'ai devant les yeux le beau visage de ce jeune homme de I7 ans. J'entends la déclaraction de ce grand garçon me disant :"je laisserai mon souvenir à l'histoir car je suis le plus "jeune des condamnés". Je vois devant moi le brave père Barthélémy me parlant de son fils, cheminot à Caen. J'entends Monsieur Auffray me parlant de sa femme malade, de ses 4 enfants. M. Michel se présenta à moi comme un Député destitué. Un ancien médecin major portant sa tenue militaire me confia ses commissions pour sa femme et me dit le grand deuil qu'il venait de subir dans la mort de son petit garçon survenue un mois plus tot. C'est ainsi que j'ai passé trois quart d'heure avec les condamnés

A leur tour, ces hommes voulurent me faire une déclaration générale que j'écoutais avec soin.

"Monsieur le Curé, me dirent-ils, nous n'avons pas vos convictions religieuses, mais nous nous rejoignons dans l'amour de la Patrie. Nous allons mourir pour la France, c'est à elle que nous faisons le don de notre vie. Nous voulons mourir pour que le peuple de France soit plus heureux. Notre sacrifice ne sera pas inutile, nous le savons; un jour il produira ses fruits. Au commencement de l'Eglise, vous avez eu vos martyrs, nous ferons du bien comme les martyrs chrétiens".

Comme conclusion à ces mots, une vibrante Marseillaise jaillit M. Auffray prit alors la parole et dit à ses compagnons. "Il faut que nous prenions nos dispositions pour mourir; nous refuserons tous de nous faire bander les yeux, nous crierons "Vive la France" Mort à Hitler, ajouta l'un d'eux".

Je les félicitai pour leur beau courage. Dans leur désir de

B 48101

.../...

H4463 - 0010

connaitre quelque chose de leur avenir immédiat quelques hommes me demandèrent si je savais la cause de leur condamnation, si je connaissais le temps et le lieu de leur exécution. Je répondis "Je n'ai aucune précision au sujet de ces choses. Mon intention était de laisser ces malheureux concitoyens dans un calme relatif pour la conservation de leur belle énergie.

Départ pour l'exécution

Tout à coup un bruit de voitures automobiles se fit entendre. La porte que j'avais fait fermer dès le début pour être plus nous-mêmes s'ouvrit brusquement. Des gendarmes Français se présentaient porteurs de menottes. Un officier allemand survint. C'était en réalité un aumonier militaire. Il me dit "Monsieur le Curé, votre mission est terminée, il faut vous retirer tout de suite".

Alors me retournant vers les condamnés, je leur dis "Mes amis, je suis le représentant de toutes vos familles, permettez-moi de vous dire adieu en leur nom. Si vous le voulez bien, je vais vous serrer la main à tous." Alors tous vinrent à moi. Une cordiale poignée de mains fut échangée de part et d'autre, pendant que je sentais dans mon coeur une profonde pitié et un grand amour fraternel. Dans cette ultime circonstance, j'ai vraiment aimé ces hommes pour ceux qui devaient les aimer sur cette terre. Je n'assistai pas à la pose des menottes. Je me rendis près du Chef de camp Français. Tous les hommes du camp étaient renfermés dans les baraquements. Une vibrante Marseillaise s'entonnait de toutes parts. Les condamnés en quelques minutes furent placés dans les voitures. Ils chantaient eux aussi la Marseillaise. Ils ajoutèrent le Chant du Départ et l'Internationale.

Quand le convoi se mit en mouvement, je pris la tête des voitures, voulant autant que possible continuer mon assistance aux chers condamnés, mais bientot les voitures me dépassèrent pendant que les chants continuaient.

La carrière ou eut lieu l'exécution fut absolument interdite à tous les Français. Je sais seulement que les condamnés furent exécutés en trois groupes de 9 hommes, que tous les fusillés refusèrent d'avoir les yeux bandés, que le jeune Mocquet tomba privé de ses sens, et que le dernier cri jailli des lèvres de ces héros fut un ardent "Vive la France! "

A toutes les familles qui sont venues me voir, j'ai dit tout ce que je savais de leurs chers disparus. J'ai témoigné ma fraternelle et profonde sympathie et je continue de réaliser ce qu'un fusillé m'a dit "Monsieur le Curé, quand vous nous aurez quittés tout à l'heure, vous prierez pour nous". C'est là que je rejoins surtout ceux qui ne sont plus ici bas.

Puisse, grace à leur héroïque sacrifice, la France devenir belle et forte, rester unie pour son bonheur et celui du monde.

A. MOYON
Curé de Béré en Chateaubrient.

pour copie conforme

Le Délégué du Gouvernement provisoire de la République Française au Ministère public du Tribunal International des Grands Criminels de Nuremberg

B 48102

H4463 – 0011

LISTE DES 60 COMMUNISTES DANGEREUX, INTERNES AU CAMP DE CONCENTRATION DE CHATEAUBRIANT, FOURNIE, CE JOUR, PAR M. LE MINISTRE DE L'INTERIEUR à M. le GENERAL VON STUELPNAGEL à PARIS.

Noms et prénoms	Date et lieu de naissance	dernier domicile
BABIN Louis Marie	3/8/I889 à Arpajon (S.&.O.)	I8, rue Ernest Renan à Arpajon (S.&.O.)
BAROUX Paul Jean	23/7/I9II à Blangy-Tronville (Somme)	Blangy-Tronville (Somme)
AGNES Adrien	I6/2/I899 à Privas (Ardèche)	22, rue Emile Augier à Aubervilliers (Seine)
AUFFRET Jules	7/9/I902 à Trignac (L.Inférieure)	24 rue du Foyer à Bondy (Seine)
GRANDEL Joseph	4/9/I89I à Montpellier (Hérault)	I3, rue Claude Besnard à Gennevilliers (Seine)
TIMBAUD Pierre	20/9/I904 à Bossavy (Dordogne)	88 bis, rue Riquet-Paris I8°
MICHELS Charles	6/3/I903 à Paris (I3°)	5I, rue des Bois à Paris (I9°)
RENELLE Victor	I2/I2/I888 à Paris (I7°)	97, Bd Magenta à Paris I0°
TENINE Maurice	I0/2/I907 à Alexandrie (Egypte)	II9, Avenue A.Briand à Antony (Seine)
BARTHELEMY Henri	2/4/I884 au Longeron (M.&L.)	Thouars (Deux-Sèvres)
LAFORGE Raymond	3/4/I898 à Malesherbes (Loiret)	Ecole Girodet à Montargis (Loiret).
GUEGIN Pierre	I8/8/I896 à Quimerch (Finistère)	Place J.Jaurès à Concarneau (Finistère).
JACQ Fernand	I2/2/I908 à Grandville (Manche)	Huelgoat (Finistère)
BOURHIS Marc	I0/2/I907 à Lézardrieux (C.du.N.)	Trégune (Finistère)
BARTOLI Titus	28/9/I883 à Palnéca (Corse)	33, rue du Pont Neuf à Digoin (Saône-et-Loire)
PESQUE Antoine	3I/I/I886 à Rouen (Seine-Inf.)	3, rue Ferragus à Aubervilliers.
GARDETTE Maurice	20/6/I895 à Paris (20°)	II3, rue du Chemin Vert à Paris (II°)
HUYNH-KHUONG An	7/8/I902 à Saigon (Cochinchine)	6, Avenue de la Porte Brancion à Paris (I5°)
BENENSON Roger	I3/4/I900 à Paris (2°)	Ormes sur Voulzies (S.&M.)
VERNIMONT Maurice	I2/2/I90I à Paris (5°)	I04, rue J.Jaurès à Levallois-Perret (Seine)
POULMARC'H Jean	9/I2/I9I0 à Paris (I4°)	40, rue Parmentier H.B.M. I263 à Ivry-sur-Seine.
GRANET Désiré	9/I/I904 à Ivry (Seine)	I3, rue Mansart à Vitry (Seine)

B 48103

..../

H4463 – 0012

Noms et prénoms	Date et lieu de naissance	Dernier domicile
GOSSET Raoul	3/I2/I897 à Charleville (Ardennes)	IO, rue Albinet à Aubervilliers
COSSON Gabriel	25/3/I897 à ST-Dizier (Hte-Marne)	74, rue de Verdun à Bagneux (Seine)
MERCIER Antoine	2I/7/I897 à Decize (Nièvre)	48, Avenue du Château à Bourg la Reine.
POLETTI François	4/IO/I894 à Longo (Italie)	II bis Gde Avenue à Pré St-Gervais (Seine)
DUCHIRON Maurice	26/2/I90I à Paris (I5°)	I6, rue Docteur Carel à Antony (Seine)
~~BONDOUY Louis Emile~~	~~22/6/I894 à Paris 6°~~	~~20, rue de l'hyppodrome à Champigny-sur-Marne (A l'hôpital de Nantes)~~
POURCHASSE Henri	I6/IO/I9I6 à Paris (I3°)	40, rue Parmentier à Ivry-sur-Seine
DOLLY Louis	I/9/I905 à Paris (6°)	44, rue des Guipons à Villejuif (Seine)
VIGOR Georges	IO/9/I899 à Cherbourg (Manche)	6I, Avenue Dumoteil à Cachan (Seine)
PILLET Maurice	I3/II/I902 à Chatel Gérard (Yonne)	226, rue Des Pyrénées à Paris (20°)
PERROUAULT René	27/I2/I896 à Paris (6°)	267, Fg St-Martin à Paris (IO°)
VERCRUYSSE Jules	I/5/I893 à Roncq (Nord)	4, Place Porte Bagnolet Paris (20°)
SCHOLTES Jean	2/II/I887 à Paris (I2°)	30, rue Benoit Malon à Champigny sur Marne
NORMANDIN Georges	9/II/I884 à Paris (II°)	26, Chemin des Moines à Bry-sur-Marne
GAUVIN Onésime	3I/I2/I894 à Paris (I4°)	4, rue André Suzanne à Nogent-sur-Marne
MARIET Louis	I3/I2/I90I à Bedde (Cher)	I7, rue Félix Faure à VEry Chatillon
PERRIN Marceau	23/8/I904 à Fontainebleau S.&.O.)	5, Avenue à Paray Vieille Porte
HECKER Eugène	26/I2/I9II à Paris (II°)	I09, rue Ordener à Paris (I8°)
PORTE Léon	8/II/I908 à Paris (6°)	44, rue Edgard Quinet à La Courneuve (Seine)
FOSSATI Jean	IO/9/I906 à Nice (Alpes-Maritimes)	6, rue St-Julien le Pauvre à Paris (5°)
BARON Henri	I6/9/I898 à St-Denis (Seine)	IO, Impasse Dalis à Pierrefitte (Seine)
TIBET Joseph	I2/8/I90I à Gemons (Italie)	I8, rue Guilleminot à Chaville (S.&.O.)
RAVEAU Jules	29/II/I885 à Clichy (Seine)	I6, rue Epoigny à Fontenay-sous-Bois
THORETTON Georges	II/2/I9I4 à Paris (8°)	44, rue Jean-Jaures à Gennevilliers (Seine)
OFFRET Olivier	I5/IO/I906 à Feucherolle (S.&.O.)	I3, rue Basly à Genne-villiers
NOEL René	2I/6/I902 à Paris (I4°)	4, Allée de la Ferme à Issy-les-Moulineaux

B48104

otages 11

Noms et prénoms	Date et lieu de naissance	Dernier domicile
TERNISSIEN Kléber	10/10/1893 à Longpré-les-Corps Saints	Longpré-les-Corps-Saints
GALLET Joseph	11/1/1893 à Beauval (Somme)	15, Cité de la Gare à Beauval (Somme)
BOURGUENOLLES Emile	10/4/1900 à Courcelles (Somme)	Aubevoyers (Eure)
LESEUL Fernand	8/12/1903 à Les Andelys (Eure)	Aubevoyers (Eure)
CARPENTIER Adonis	16/7/1902 à Faverolles (Somme)	14, rue Guillebon (Eure) à Gaillon
XXXXX ROMERO Joseph	7/2/1900 à Barcelone (Espagne)	Aubevoyers (Eure)
IMBOURG Georges	12/7/1914 à Paris (10°)	97, rue de la Chapelle à St-Ouen (Seine)
AUDRAS René	29/9/1909 à St-Denis (Seine)	Rue Jean-Jacques Rousseau à St-Ouen (Seine)
LASSAGNE Louis	10/12/1894 à Cromach (Hte-Vienne)	17, rue Parfumerie à Asnières (Seine)
DELHOMME Louis	26/9/1922 à Paris	53, Chemin du Terreux à Vitry (Seine)
ALLAIN Florimont	7/12/1901 à Inzinzac (Morbihan)	Cité Langroix à Languidic (Morbihan)
LE NOC Adolphe	16/12/1900 à Quimperlé (Finistère)	Cité Langroix à Languidic (Morbihan)
BARDY Henri	2/1/1920 à Villemonble (Seine)	7; Allée des Communes à Villemonble.

Pour copie certifiée conforme
Le Délégué du Gouvernement provisoire
de la République Française
au Ministère Public du Tribunal International
des Grands Criminels de guerre

B 48105

H4463 – 0013

H4463 – 0014

42

LISTE DES OTAGES FUSILLES A NANTES LE 21 OCTOBRE 1941

(à la suite de l'assassinat du Feldkommandant HOTZ)

NOMS & PRENOMS	Adresses	Profession ou mandat	Chef d'accusation.
JOST Louis	27 Rue du Calvaire NANTES	Président de l' Union Nationale des Mutilés et Réformés- Directeur d'usine	En violation de l'art.91 B condamnés pour avoir favorisé une puissance en guerre avec l'Allemagne et agi contre les forces du Reich (condamnés à la moindre peine aux termes de la Loi, compte tenu de leur situation d'anciens combattants) - (3 ans de travaux forcés.
FOURNY Alexandre	I Rue Guépin, NANTES	Président del' Ass.des Prisonniers de Guerre Avocat- Adjoint au Maire de Nantes, Soc. SFI	
BLOT Jean	15 Rue du Port-Communeau, NANTES	Membre de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés Entrepreneur.	
ELUIN, Auguste	43 Rue Dos d'Ane NANTES	Membre de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés Industriel	
BIRIEN Paul	66 Rue Charles Monselet, NANTES	Membre de l'Union Nationale des Mutilés & Réformés Représentant de Commerce.	
ALLANO, Maurice	15 Rue Blanqui, NANTES	Chaudronnier	Blessures graves à soldat allemand 5 ans de prison
CREUZE Fréderic	Rue Edmond Bire NANTES	Employé au Service Vicinal	action en faveur de l'ennemi (acquitté de ce chef mais maintenu en détention)
GLOUX Jean Pierre	14 Rue du Marchix NANTES	Etudiant	(Action en faveur
GROLLEAU Jean	Rte de Ste Luce NANTES	dº	(l'ennemi-Retenu
DABAT Michel	7 Quai de Barbin NANTES	dº	(seulement transport de lettres (en zone libre - (Condamnés respect. (à 6,6 semaines et (4mois de prison (liberables depuis longtemps mais maintenus en détention

B 48106

PLATTIAU Jean	154 Rue Paul Bellamy, NANTES	Etudiant	Dénonciateur- Pariait avoir été un agent double. Enfermé depuis plusieurs mois -Jamais jugé).
CARREL René	65 rue des Rochettes, NANTES	Boulanger	Condamné à 1 an de prison pour progagande communiste
GRASSINEAU Robert	5 Rue d'Allonville NANTES	Travaillait à DONGES pour les allemands	Chef d'accusation ignoré.
GYL Joseph	NANTES	"	dº
LE MOAL André	St.NAZAIRE PENHOET	Chaudronnier	Aurait prononcé des propos déplacés et eu des gestes de violence à l'égard d'un allemand
IGNASIAC Leon	St. HERBLAIN	Cultivateur	Aurait été dononcé par sa fille pour détention d'armes.

Pour mémoire =
- Ont été fusillés en dehors du département et inhumés au cimetière d'IVRY-sur-SEINE :

CALDECOTT Hubert	1 Av.Porte Montmartre, PARIS	Pharmacien	(Action en faveur de l'ennemi (arrêtés le
HEVIN Marcel	44 Bd Gabriel Lauriol, NANTES	Agent Technique à la S.N.C.F.	(12 Avril 1941 dans l'affaire VEPER) -
LABROUSSE Philippe	1 Rue Dugommier (Chez M.VEPER) NANTES		(Reconnus tous trois innocents - Non-lieu (du 14 Juillet, mais (maintenus en prison
RIBOURDOUILLE André	DINARD, passage des Myrtes	"	Chef d'accusation ignoré
SAUNIER Victor	ST.SULIAC (Ille et Vilaine)	"	dº

Pour copie certifiée conforme
Le Délégué du Gouvernement provisoire
de la République Française
au Ministère Public du Tribunal International
des Grands Criminels de guerre

B 48107

H4463 - 0015

LISTE DES INTERNES POLITIQUES DU CAMP DE CHOISEL

à CHATEAUBRIANT, FUSILLES LE 22 OCTOBRE 1941

NOMS & PRENOMS	Adresses	Profession ou mandat
BASTARD Maximilien	17 Rue Geoffroy Drouet NANTES	Chaudronnier
LE PANSE Julien	23 Rue Ouches de Versailles - NANTES	Peintre
DAVID Emile	Rte de Ste-Luce, NANTES	Dentiste
DELAVACQUERIE Charles	80 Rue Baboeuf, MONTREUIL s/BOIS	Imprimeur
LEFEBVRE Edmond	22 Rue P.Lebeau, ATHIS-MONS	Métallurgiste
AUFFRET Jules	24 Rue du Foyer BONDY	Conseiller général de la Seine
GRANDEL Joseph	13 Rue G.Bernard, GENNEVILLIERS	Conseiller Général, Maire de GENNEVILLIERS
GRANET Désiré	15 Rue Mansart, VITRY	Secrétaire de Syndicat
MICHELS Charles	51 Rue des Bois, PARIS	Député de la Seine
MOCQUET Guy	34 Rue Baron, PARIS	Etudiant
POULMARC'H Jean	40 RueParmentier, IVRY	Secrétaire de Syndicat
POURCHASSE Henri	dº	Employé de Préfecture
RENELLE Victor	97 Bd. Magenta, PARIS	Ingénieur chimiste
TENINE Maurice	119 av.A.Briand, ANTHONY	Docteur en médecine
TIMBAUD Pierre	88 Rue Riquet, PARIS	Secrétaire de Syndicat
VERCRUYSSE Jules	4 Pl.Porte Bagnolet, PARIS.	Secrétaire de Syndicat
GARDETTE Maurice	113 Rue du Chemin Vert PARIS	Conseiller Général
BARTHELEMY Henri	Rue Wilson, THOUARS	Retraité S.N.C.F.
TELLIER Raymond	AMILLY (Loiret)	Imprimeur
LAFORGE Raymond	Ecole Giraudet, MONTARGIS	Instituteur
GUEGUIN Pierre	Pl.Jean Jaurès, CONCARNEAU	Professeur
BOURHIS Marc	TREGUNC (ou Tréguier)	Instituteur
BARTOLI Titus	33 Rue des Ponts-Neufs DIGOIN	Instituteur honoraire.

.../...

48108

H4463 - 0016

45

HUYNH KUONG An	6 Av.Porte Brancion, PARIS	Professeur
LALET Claude	24 Rue Campo-Formio, PARIS	Etudiant
PESQUE Antoine	3 Rue Feragus, AUBERVILLIERS	Docteur
KERIVEL Eugène	8 Quai Jean Bart, BASSE-INDRE	Capitaine Côtier

D'après les renseignements fournis par les Préfets des départements d'origine, tous ces internés étaient considérés comme communistes.

Pour copie certifiée conforme

Le Délégué du Gouvernement provisoire de la République Française au Ministère [illegible] des Grands Invalides de guerre

B 48109

H4463 – 0017

plaque 11 I 46

EMPLACEMENT DES TOMBES DES FUSILLES DES 21 et 22 OCTOBRE 1941

I°) Fusillés de CHATEAUBRIANT

N° des tombes		Cimetière de =
1	MICHELS Charles	SION-les-MINES
2	POULMARCH Jean	VILLEPOT
3	TIMBAUT Pierre	St. AUBIN-des-CHATEAUX
4	VERCRUYSSE Jules	NOYAL-sur-BRUTZ
5	GRANET Désiré	RUFFIGNE
12	GARDETTE Maurice	SION-les-MINES
13	GRANDEL Joseph	LUSANGER
14	AUFFRET Jules	PETIT-AUVERNE
15	GUEGUIN Pierre	ERBRAY
16	LAFORGE Raymond	MOISDON-la-RIVIERE
17	BASTARD Maximilien	St.-AUBIN-des-CHTEAUX
18	LE PANSE Julien	LUSANGER
19	DAVID Emile	RUFFIGNE
20	MOQUET Guy	PETIT-AUVERGNE
21	POURCHASSE Henri	VILLEPOT
22	RENELLE Victor	ERBRAY
23	TENINE Maurice	NOYAL-sur-BRUTE
24	BARTHELEMY Henri	RUFFIGNE
25	TELLIER Raymond	ERBRAY
26	BOURHIS Marc	PETIT-AUVERGNE
27	BARTOLI Titus	LUSANGER
28	KERIVEL Eugène	MOISDON-la-RIVIERE
29	HUYNH KUONG An	St. AUBIN-des-CHATEAUX
30	LALET Claude	SION-les-MINES
31	PESQUE Antoine	NOYAL-sur-BRUTE

B 48110

H4463 - 0018

H4463 - 0019

étapes II 47

32	DELAVACQUERIN Charles	MOISDON-la-RIVIERE
33	LEFEBVRE Edmond	VILLEPOT

2°) Fusillés à NANTES :

9	ALIANO Maurice	St.JULIEN-de-CONCELLES
40	CREUZE Frédéric	d°
42	GLOUX Jean-Pierre	d°
44	DABAT Michel	d°
II	IGNASIAC Léon	BASSE-GOULAINE
8	GYL Joseph	d°
34	BLOT Paul	d°
43	GROLLEAU Jean	d°
45	PLATIAU Jean	d°
39	BIRIEN Paul	d°
6	CARREL René	HAUTE-GOULAINE
7	GRASSINEAU Robert	d°
10	LE MOAL André	d°
35	JOST Léon	d°
36	FOURNY Alexandre	d°
38	BLOUIN Auguste	d°

3°) Fusillés en dehors du département et inhumés à IVRY

Fosse	33	CALDECOTT Hubert	IVRY-sur-SEINE
"	35	HEVIN Marcel	d°
"	37	LABROUSSE Philippe	d°
"	39	RIBOURDOUILLE André	d°
"	41	SAUNIER Victor	d°

B 48111

Bonne copie certifiée conforme
Le Délégué du Gouvernement provisoire
de la République Française
auprès du Ministère Public du Tribunal
des Grandes Crimes

Erschossene
Otages II F

Namensliste der im Lager Chateaubriant inhaftierten Häftlinge

13. 30 1. Michels Charles, aus Paris, komm. Abgeordneter, Lager Chateaubriand

I 27. 31 2. Poulmarch, Jean, aus Ivry s. S., komm Gewerkschaftssekretär

18. 36 3. Timbaut, Pierre Jean, aus Paris, komm. Gewerkschaftssekretär

12. 41 4. Vercruyose, Jules, aus Paris, komm. Gewerkschaftssekretär

II 30. 50 5. Granet, Desiré, aus Vitry s. S. komm. Gewerkschaftssekretär

1. 25 12. Gardette, Maurice, aus Paris, Kommunist,

19. 26 13. Grandel, Josef, aus Gennevilliers, Kommunist

III 5. 27 14. Auffret, Julis, aus Bondy, Kommunist

24. 28 15. Guegin, Pierre, aus Concarneau, Kommunist

29. 29 16. Laforge, Raymond, aus Montargis, Kommunist

IV 3. 33 17. Bastard, Maximilian, aus Nantes, Kommunist

17. 24 18. Le Panse, Julien, aus Nantes, Kommunist

21. 25 19. David, Emile, aus Nantes, Kommunist

V 33. 37 20. Mouet, Guy, aus Paris, Kommunist

2. 38 21. Pourchasse, Henri, aus Ivry s. S., Kommunist

23. 39 22. Renelle, Victor, aus Paris, Kommunist

VI 31. 40 23. Tenine, Maurice, aus Antony, Kommunist

4. 42 24. Barthelemy, Henri, aus Thouars, Kommunist

16. 43 25. Tellier, Raymond, aus Armielly, Kommunist

VII 32. 44 26. Bourhis, Marc, aus Tregierre, Kommunist

28. 45 27. Bartoli, Titus, aus Digoin, Kommunist

20. 46 28. Kerivel, Eugen, aus Basse, Kommunist

VIII 26. 47 29. Houynk Kuong, An, aus Paris, Kommunist

B 48112

H4463 - 0020

Blatt 11

30. Lalet, Claude, aus Paris, Kommunist

31. Pesque, Antoine, aus Aubervilliers, Kommunist

32. De la Vaquerie, Charles, aus Montreuil, Kommunist

33. Lefebre, Edmund, aus Athis Mons, Kommunist

B 48119

H4463 – 0021

PARISER-ZEITUNG

Nº 24

23 octobre 1941

AVIS

En application de l'avis du Militärbefehlshaber en France, du 22 octobre 1941, les otages suivants ont été fusillés :

1. Michels, Charles, de Paris, député communiste.
2. Poulmarch, Jean, d'Ivry-sur-Seine, secrétaire de syndicat communiste.
3. Timbaut, Pierre, Jean, de Paris, secrétaire de syndicat communiste.
4. Vercruyose, Jules, de Paris, secrétaire de syndicat communiste.
5. Granet, Désiré, de Vitry, secrétaire de syndicat communiste.
6. Carrel, René, de Nantes, communiste.
7. Grassineau, Robert, de Nantes, communiste.
8. Gil, Joseph, de Nantes, communiste.
9. Allano, Maurice, de Nantes, violence contre des soldats allemands.
10. Le Moal, André, de Saint-Nazaire, violence contre des soldats allemands.
11. Ignasiac, Léon, de Saint-Herblain, communiste.
12. Gardette, Maurice, de Paris, communiste.
13. Grandel, Joseph, de Gennevilliers, communiste.
14. Auffret, Jules, de Bondy, communiste.
15. Guegin, Pierre, de Concarneau, communiste.
16. Laforge, Raymond, de Montargis, communiste.
17. Bastard, Maximilien, de Nantes, communiste.
18. Le Panse, Julien, de Nantes, communiste.
19. David, Emile, de Nantes, communiste.
20. Moquet, Guy, de Paris, communiste.
21. Pourchasse, Henri, d'Ivry-sur-Seine, communiste.
22. Renelle, Victor, de Paris, communiste.
23. Ténine, Maurice, d'Antony, communiste.
24. Barthélémy, Henri, de Thouars, communiste.
25. Tellier, Raymond, de Armielly, communiste.
26. Bourghis, Marc, de Tregierre, communiste.
27. Bartoli, Titus, de Digoin, communiste.
28. Kérivel, Eugène, de Basse, communiste.
29. Houynk Kuong, annamite, de Paris, communiste.
30. Lalet, Claude, de Paris, communiste.
31. Posque, Antoine, d'Aubervilliers, communiste.
32. De la Vaquerie, Charles, de Montreuil, communiste.
33. Lefebre, Edmond, d'Athis-Mons, communiste.
34. Blot, Jean, Joseph, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
35. Jost, Léon, Louis, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
36. Fourny, Alexandre, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
37. Blouin, Auguste, Armand, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
38. Bierien, Paul, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
39. Creuze, Frédéric, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
40. Glou, Jean, Pierre, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
41. Grolleau, Jean, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
42. Dabat, Michel, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
43. Platiau, Jean, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
44. Caldecott, Hubert, Georges, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
45. Hevin, Marcel, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
46. Labrouse, Philippe, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
47. Ribourdouille, André Charles, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.
48. Saunier, Victor, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.

B 48114

Le Délégué provisoire du Gouvernement provisoire de la République Française auprès du Tribunal International pour le Jugement des Grands Criminels de Guerre

H4463 – 0022

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE

H-4463

original
et
copies certifiées
conformes à l'original

Filed Jan 2 1946

DOC. R.F. N° ~~288~~
285

B 48093

RF 285

H4463 – 0023

21 pp.

H4463-0024

H4463-0025

884

PHIS Chron RF285